

TEMPS FORTS DU 1ER TRIMESTRE 2017 EN IMAGES...

13 janvier - Voeux du maire



Marisol TOURAINE
Ministre
Affaires Sociales

Alain ESNAULT
Président Touraine
Vallée de l'Indre



Respectivement médaille d'argent et médaille de bronze pour Martine et Morgan Cunha au championnat de France de parabadminton.

Début de l'aménagement sécurité



route du chêne parapluie



La Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine propose de nombreux spectacles et animations. Son programme culturel est disponible en mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

AGENDA

Soirée théâtre

Samedi 25 mars à 20h30

Salle « Les Albizzias »
Organisé par le Réveil de Villeperdue

Loto

Samedi 1er avril à 20h00

Salle « Les Albizzias »
Organisé par l'APE

Conseil municipal

7 avril à 20h00

Salle du conseil - mairie

Cérémonie des coups de cœur

Samedi 8 avril à 10h30

Salle des fêtes de Saint-Epain
Proposée par la bibliothèque

Concours de belote

Samedi 8 avril à 13h30

Salle « Les Albizzias »
Organisé par l'Age d'Or

Jeux de Pâques

Dimanche 9 avril à 10h00

Salle polyvalente
Organisé par l'APE

Atelier créatif « Pâques »

Mercredi 19 avril à 15h00

Proposé par la bibliothèque

Repas dansant

Samedi 29 avril à 20h00

Salle « Les Albizzias »
Organisé par le SCV (football)

Commémoration

et banquet communal du 8 mai

Voir infos page 4

RECENSEMENT INSEE

La municipalité tient à remercier la population d'avoir réservé un bon accueil à Christel et Delphine qui ont pu recueillir les informations nécessaires au recensement de la population. Résultats prévus vers juillet 2017.

ELECTIONS NATIONALES 2017

PRÉSIDENTIELLES :

1er tour - 23 avril

2nd tour - 7 mai

LÉGISLATIVES :

1er tour - 11 juin

2nd tour - 18 juin

Bureau de vote : salle du conseil municipal

Horaires d'ouverture :

- ◆ Présidentielles : de 8h00 à 19h00
- ◆ Législatives : de 8h00 à 18h00



Enquête nationale en matière de santé : donnez votre avis !

Quelles sont vos préoccupations en matière de santé dans les 10 ans à venir ?

L'Agence régionale de santé et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie souhaitent recueillir l'avis de la population et vous proposent de répondre à un rapide questionnaire en ligne. Ces informations les aideront à établir les grands objectifs de la politique de santé de la région Centre-Val de Loire.

Répondre au questionnaire : <http://bit.ly/enquete-sante-centre>

TOURAINNE VALLÉE DE L'INDRE

Intégration de Villeperdue au 1er janvier 2017 à la nouvelle communauté de communes



Le 12 janvier, les élus communautaires ont élu leur président, à savoir **Alain ESNAULT**, actuel maire de Sorigny (*voir photo en 1ère page*) ainsi que 14 vice-présidents pour siéger au sein de la nouvelle entité intercommunale.

Dans chacune des 14 commissions constituées (finances, aménagement du territoire, enfance-jeunesse, sports, déchets ménagers, développement économique, ressources humaines, eau et assainissement, culture, mutualisation et social, bâtiments et voiries, gemapi-hydraulique-économie sociale-commerces de proximité, tourisme, transport), siègera un représentant de la commune de Villeperdue.

Le transfert de compétence eau et assainissement s'est fait dès le 1er janvier 2017

A la surprise générale des élus, le Préfet a rattaché Villeperdue et Sainte-Catherine de Fierbois à la Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCVI) avant de fusionner les communautés de communes d'Azay le Rideau et du Val de l'Indre afin de constituer Touraine Vallée de l'Indre. De fait, la CCVI ayant la compétence eau et assainissement avant la fusion, l'intégration de la commune à la CCVI implique le transfert de compétences à compter du 1^{er} janvier 2017. Aussi, l'année 2017 va être une année de transition : les interventions réalisées localement vont faire l'objet de conventions entre la commune et la communauté de communes. Les travaux en cours sont également, de fait, transférés. Les budgets afférents vont donc être globalisés, les prix relatifs à ces services pourraient s'en trouver abaissés.

Eau potable : les demandes de raccordement au réseau sont toujours à faire auprès de VEOLIA.

Assainissement collectif : les demandes de raccordement au réseau collectif sont toujours à faire auprès de la mairie qui fera suivre à la communauté de communes.

Assainissement non collectif : les services de la communauté de communes assurent eux-mêmes les prestations de contrôle (fait auparavant par le SATESE). Ainsi, il faut désormais télécharger un dossier sur le site www.tourainevalléedelindre.fr et déposer le dossier complet à la mairie qui fera suivre aux services compétents.

CARTE D'IDENTITÉ



Demande à faire dans l'une des 19 mairies du département équipées

Depuis le 2 mars 2017, vous devez vous rendre exclusivement dans l'une des 19 communes déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité, à savoir : Chambray les Tours, Joué les Tours, La Riche, St Avertin, St Cyr sur Loire, Tours et ses annexes, Amboise, Bléré, Château-Renault, Fondettes, Montbazou, Neuillé Pont Pierre, Bourgueil, Chinon, Langeais, Richelieu, Sainte Maure de Touraine, Loches et Preuilley sur Claise.

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr> Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie.

Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel sera effectuée la prise d'empreintes et vérifiée la complétude du dossier. Votre carte d'identité sera à retirer à la mairie où vous aurez fait votre demande après avoir reçu préalablement un SMS. Dans le cas d'un renouvellement, vous rapporterez alors l'ancienne carte d'identité lorsque vous prendrez possession de la nouvelle.

DÉCHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES

2017 et horizon 2019

Noyant-de-Touraine reste accessible aux habitants de Villeperdue dont la carte d'accréditation donne également accès aux déchetteries d'Azay-le-Rideau, de Rivarennes, Saché, et Ports-sur-Vienne. Pour les nouveaux arrivants, l'obtention de cette carte peut se faire directement sur le site www.smictom.com ou auprès des déchetteries avec présentation d'un justificatif de domicile. N'hésitez pas à consulter le site internet du SMICTOM où vous trouverez toutes les informations sur les heures d'ouverture des déchetteries, les adresses ainsi que toutes les précisions sur les matériaux acceptés.

A l'horizon 2019, la collecte des ordures ménagères est appelée à connaître des changements importants dont le principal sera le passage à la conteneurisation rendue obligatoire par une recommandation gouvernementale concernant les maladies professionnelles dont sont victimes les personnels de collecte. Ce sujet fera l'objet, en temps voulu, de réunions d'information organisées par le SMICTOM dans chaque commune adhérente.



INSCRIPTION ÉCOLE RENTRÉE 2017

Pour inscrire votre enfant, nouvel entrant, à l'école, dès avril :

- * **vous présenter à la mairie** : (muni de votre livret de famille)
- qui délivrera un certificat de pré-inscription du maire,
- qui vous informera sur les services périscolaires (cantine et garderie)
- * **prendre contact avec l'école** (chemin de la Godinière) muni du certificat de pré-inscription délivré par la mairie et du carnet de santé de l'enfant.

Infos complémentaires par voie d'affichage début mai.

ÉLARGISSEMENT AUTOURROUTE A10 Création d'un « Comité Villeperdue A10 »

Le projet d'élargissement de l'autoroute A10 à deux fois trois voies entre Veigné et Poitiers se concrétise. Au cours de l'année 2016, la Société VINCI autoroute, qui en est l'initiatrice, a engagé une campagne de concertation avec les communes concernées. Plus récemment, des ateliers de « co-construction » réunissant maître d'œuvre, élus et riverains ont eu lieu, d'autres sont à venir. De ces premières rencontres, se dégage une réelle envie de la part de VINCI, d'impliquer la population des zones impactées dans la recherche de solutions visant à réduire au maximum les nuisances. Cela part d'une bonne intention, mais l'expérience récente, et plutôt mal vécue, lors la création de la LGV doit nous inciter à la plus grande vigilance. Dans cet esprit, un comité de défense a commencé à se mettre en place présidé par Mme Stéphanie Alfred. Il fonctionnera en étroite collaboration avec l'association AGIR A10 de Sainte-Maure de Touraine à laquelle peuvent adhérer riverains ou défenseurs de l'environnement pour le secteur allant de Veigné à Poitiers. Le but est de négocier, secteur par secteur, les garanties de nuisances minimales pendant les travaux et après la mise en service. Notre commune sera principalement concernée par l'aggravation de la pollution sonore et l'augmentation de la pollution atmosphérique.

Il conviendra donc d'obtenir un maximum d'aménagements (merlons, murs anti-bruits, végétation, qualité du revêtement etc) susceptibles de maintenir les seuils de nuisances aux niveaux actuels, voire de les diminuer, sachant que dans les années 70, lors de la construction de l'autoroute, le budget réservé à la protection de l'environnement ne pesait pas lourd dans un tel projet.

Les secteurs du Bry et de la route du Chêne Parapluie, qui sont déjà les plus exposés, feront l'objet d'une attention particulière ; mais ne perdons pas de vue que cette extension va rapprocher des zones habitées, le couloir emprunté par les poids lourds. Pour mémoire, quelques chiffres concernant le trafic : Actuellement en moyenne 32000 véhicules/jours dont 6000 poids lourds, prévision pour 2043 entre 39000 et 45000. Rappelons que le début des travaux sur la section Veigné-Sainte Maure de Touraine est prévu pour le premier trimestre 2018 et la mise en service en 2 X 3 voies en 2023. C'est bientôt, et c'est maintenant qu'il faut se mobiliser ! L'union fait la force, rejoignez le comité !

Contact : comitevilleperduea10@orange.fr . La prochaine réunion du Comité Villeperdue A10 aura lieu le **jeudi 30 mars à 19h30** dans la petite salle des Albizzias. Venez nombreux !



TRAVAUX COMMUNAUX

Projet de nouveau bâtiment scolaire

Ce projet, qui fait partie du mandat en cours, fera l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018. L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales, qui accompagne la commune pour la faisabilité de ce projet, travaille sur la pré-étude d'une construction d'une ou deux classes, avec un bureau pour la direction. Le devenir du bâtiment regroupant la classe 3 et la salle informatique sera également abordé avec un éventuel changement de destination pour mieux utiliser le potentiel de cet ancien logement de directeur.



TER ET NOUVELLE GRILLE HORAIRES

Mobilisation forte lors de la réunion publique du 28 février dernier consacrée aux horaires TER applicables à partir de juillet prochain



Cette réunion publique faisait suite à la motion prise par le conseil municipal lors de sa séance du 27 janvier. Elus des communes concernées, députés, vice-président de la Région en charge des transports et de nombreux utilisateurs de ce service public étaient présents pour exprimer leur désapprobation et leur colère vis-à-vis d'une décision arbitraire de la SNCF. Ce transporteur a décidé de continuer à faire circuler des TGV sur la ligne actuelle alors que la nouvelle ligne LGV SEA sera mise en service.

Cette mobilisation a permis une première avancée : la région Centre, autorité organisatrice du TER, semble avoir obtenu une arrivée avancée à Tours pour le premier TER, soit 7h22 au lieu de 7h42 annoncé. La réponse définitive de cette première modification devrait être actée dans les semaines à venir.

Un travail restera néanmoins à mener pour définir une grille horaire répondant aux besoins des utilisateurs actuels et futurs du TER, mode de transport public bien plus écologique que la voiture. De fait, cette mobilisation doit perdurer pour obtenir des réponses conformes aux attentes légitimes des élus et des concitoyens. En fonction des actions à mener, de nouvelles informations seront communiquées.



RDV

Théâtre à Villeperdue

L'association du « Réveil De Villeperdue », et pour la douzième année consécutive, accueille la Troupe théâtrale de Channay-sur-Lathan à la salle des Albizzias le **samedi 25 mars à 20h30**. Les acteurs dont la réputation n'est plus à faire interpréteront une comédie en 2 actes de Jean-Charles Gaillard « Pause-caddie ». Dans les grandes lignes et sans vouloir trop dévoiler le scénario, l'intrusion d'un couple de SDF dans le hall d'un immeuble cossu, va provoquer un enchaînement de quiproquos et de conflits où se trouvent mêlés locataires, concierge, gendarme et, bien sûr, nos deux squatters. On ne s'ennuie jamais ! Pour commencer la soirée, une quinzaine de très jeunes acteurs auront à cœur de vous persuader que la relève est assurée en présentant trois saynètes dont l'interprétation laisse entrevoir de réels talents. Par prudence, pensez à réserver en appelant au 0247260819 ou 0610149467.

Tarifs : Adultes 7€, enfants moins de 12 ans 5€.

8 MAI 2017

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir célébrer le 72^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 qui se déroulera comme suit :

11h30 - Commémoration

Rassemblement devant la Mairie et défilé des pompiers du centre Balzac de Thilouze

Dépôt de gerbe au Monument aux morts

Dépôt de fleurs au Cimetière

12h00 - Vin d'honneur et rafraîchissements au bar

« Le Madison »



12h30 - Banquet communal

servi par « Le Tournebride » **salle « Les Albizzias »**

s'inscrire auprès de la Mairie (35 € par personne)



RENDEZ-VOUS À NOTER !

* **Cérémonie des coups de cœur** : palmarès des livres vainqueurs dévoilé le **samedi 8 avril à 10h30** à Saint-Epain - **Spectacle gratuit - Exposition des réalisations des enfants**

* **Atelier créatif « Pâques »** : les enfants sont attendus le **mercredi 19 avril à 15h00**

* **Soirée doudou** : lecture du soir le **mardi 13 juin de 19h00 à 19h45**

* **Balade contée** : à la découverte du sentier de randonnée de Villeperdue avec quelques pauses poétiques le **dimanche 21 mai** départ à **14h00**



NOUVEAU SERVICE A VILLEPERDUE



Sandra Oo Photographie
"Créatrice de souvenirs"

Grossesse
&
Naissance

sur internet :
<http://www.sandra-oo-stwebsites.net>
sur ma page Facebook :
Sandra Oo - Créatrice de souvenirs

TEL : 06 78 39 39 67